

# Guinée équatoriale - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



## Alertes et dernières minutes

ALERTE

### Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

### Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

## Sécurité

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Zones de vigilance



Dernière actualisation le 06/03/2026, information toujours valable à la date du jour

L'intégralité du pays est en vigilance renforcée. Il convient, en particulier, de se tenir à l'écart des rassemblements, notamment à proximité des édifices publics. Il est recommandé d'éviter de fréquenter seul et la nuit les promenades « paseos » de Malabo et de Bata.

Il est recommandé d'exercer une vigilance particulière dans les zones frontalières de la partie continentale du pays, notamment à la frontière nord avec le Cameroun, ainsi que dans la région nord-est, dite des « 3 frontières » autour de la ville d'Ebebiyín.

## Risques encourus et recommandations associées

### Délinquance et criminalité

Depuis le début de la crise économique qui frappe la Guinée équatoriale, une recrudescence des actes délictueux et criminels a été constatée dans la capitale, Malabo, sur l'île de Bioko, et à Bata, ville principale de la partie continentale du pays. À Malabo, la délinquance s'est en particulier aggravée, principalement dans les quartiers de Semu, Ela Nguema et dans le quartier Ewaiso.

Même si ces actes restent isolés et ne visent pas spécifiquement la communauté expatriée, les conseils de prudence détaillés dans les recommandations générales s'imposent en toutes circonstances et dans tout le pays.

Une attention particulière doit être portée aux taxis – qu'ils soient légaux ou non - dont plusieurs ont été impliqués dans des vols et des agressions, en particulier contre des femmes.

Les contrôles d'identité étant fréquents, il convient de toujours se munir de ses documents d'identité, de son titre de séjour ou de son passeport revêtu du visa à jour.

## Risque routier

Sur les routes et les pistes, le comportement imprévisible de nombreux conducteurs nécessite une attention de tous les instants. Il est recommandé d'éviter de circuler la nuit en raison de l'insécurité routière et de la possibilité de contrôles policiers.

Il n'y a pas de compagnie de transport collectif en Guinée équatoriale. En cas de recours à une compagnie de transport privée, il est nécessaire de veiller à ce que celle-ci soit recommandée ou référencée.

## Piraterie maritime

Les risques liés à la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée sont élevés. La navigation de plaisance y est fortement déconseillée, et a fortiori le mouillage près des côtes. Les eaux territoriales équatoguinéennes adjacentes à l'île de Bioko sont interdites à la navigation de plaisance.

En raison d'attaques contre les ferries assurant la liaison entre l'île et le continent, il est vivement recommandé de privilégier les moyens de transports aériens plutôt que maritimes.

## Recommandations générales

Il est recommandé de :

- Être particulièrement vigilant aux abords des lieux de divertissements nocturnes (bars, discothèques, restaurants) susceptibles d'attirer des personnes mal intentionnées ;
- Éviter l'utilisation des taxis de manière isolée, y compris en journée, et préférer le recours à un véhicule loué avec chauffeur. En l'absence d'alternative, les trajets en groupe sont recommandés, en particulier la nuit ;
- Ne pas laisser d'objets de valeur, d'objets apparents pouvant susciter la convoitise (courses, sac), et ses documents d'identité, sans surveillance, dans son véhicule ;
- Conserver ses documents d'identité sur soi et disposer de photocopies à son domicile ;
- Éviter de se déplacer en ville avec des bijoux de valeur apparents ;
- Se munir d'un téléphone portable et d'une fiche de numéros de téléphone utiles en cas d'urgence ;
- S'arrêter impérativement aux barrages routiers et garder un comportement courtois. Les barrages de forces de l'ordre peuvent donner lieu au versement de « droits de passage » ;
- Fermer portes et fenêtres à son domicile ;
- Sauf autorisation formelle des autorités, éviter de prendre des photos des édifices publics (voir rubrique « législation locale » dans Infos utiles).

## Activités sportives à risque

Compte tenu de la faible capacité de réponse des structures médicales, il est conseillé de faire preuve de prudence lors d'activités de plongée sous-marine ou d'excursions en forêt et de veiller à solliciter les services de guides ou agences expérimentés.

Il est recommandé de prévoir des chaussons de plage ou de plongée pour les baignades en raison du risque élevé de présence de raies en bordure de plages.

En forêt et dans certaines zones urbaines qui se trouvent en bordure de zones boisées, la présence de serpents particulièrement dangereux et la difficulté de disposer d'un sérum antivenimeux dans un court délai doivent inciter le randonneur à la plus grande prudence.

## Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Formalités d'entrée

#### Visas et séjour

##### Court séjour

Les ressortissants français doivent être munis d'un visa pour entrer en Guinée équatoriale. Il n'y a pas de possibilité d'obtention de visa à l'arrivée.

En plus du formulaire de demande de visa de court séjour (90 jours), les documents suivants sont exigés par l'ambassade de Guinée équatoriale à Paris :

- un passeport d'une durée de validité d'au moins 6 mois ;
- deux photos d'identité ;
- un extrait de casier judiciaire ;
- une lettre d'invitation (« Carta de Llamadas ») de la personne physique, ou juridique, responsable du voyage, visée par le Ministère de la Sécurité nationale de la Guinée équatoriale ;
- un ordre de mission (pour les professionnels et représentants de sociétés) ;
- un carnet international de vaccinations (vaccin contre la fièvre jaune obligatoire) ;
- un billet d'avion aller/retour et une réservation d'hôtel ou une adresse de résidence.

Cette liste pouvant évoluer, il convient de prendre l'attache de l'ambassade de Guinée équatoriale à Paris pour connaître précisément les documents qui seront exigés ainsi que les délais de délivrance.

Lors de l'entrée sur le territoire équatoguinéen vous devrez présenter votre carnet de vaccinations. Les empreintes digitales et une photo sont enregistrées au passage à la Police aux frontières.

##### Long séjour

Une carte de séjour (« Residencia ») ou un permis temporaire de séjour (« Permanencia ») accompagné d'un visa à entrées multiples (« Alternativo ») sont nécessaires pour pouvoir séjourner au-delà de 90 jours sur le territoire équato-guinéen.

L'obtention d'une carte de résidence, et son renouvellement annuel, peuvent impliquer la présentation d'un test du VIH, des hépatites B et C et de la syphilis.

Les dossiers sont instruits au ministère de la Sécurité nationale et les délais de délivrance sont très variables. Les règles d'obtention peuvent

changer sans préavis.

## **Contrôles**

Les contrôles d'identité sont fréquents. Il est impératif de se déplacer muni de papiers d'identité.

## **Règlementation douanière**

### **Franchises douanières**

Les devises doivent être déclarées à l'entrée et à la sortie du territoire. Les virements internationaux sont soumis au contrôle des changes.

## **Formalités à accomplir pour pouvoir partir avec son animal de compagnie**

Tous les possesseurs d'animaux domestiques doivent présenter à leur entrée sur le territoire national le carnet de vaccinations internationales du pays d'origine. Le vaccin contre la rage est obligatoire ; les rappels se font tous les ans à une date précise.

## **Infection pulmonaire - Coronavirus Covid-19**

S'agissant des conditions d'entrée, de séjour et de sortie du territoire national, il convient de consulter l'Alerte Covid ainsi que le site du ministère de l'Intérieur.

### **Entrée sur le territoire équato-guinéen :**

**Les autorités équato-guinéennes ont levé l'obligation de produire un test PCR négatif et un certificat de vaccination contre la COVID pour tous les passagers entrant en Guinée équatoriale ou se déplaçant à l'intérieur du territoire.**

Les autorités invitent la population à se vacciner et rappellent l'obligation de port du masque dans les espaces fermés.

Toutefois, en cas de symptôme de COVID-19, il convient de se déclarer auprès des autorités sanitaires en appelant l'un des 2 numéros suivants :

- Si vous êtes sur la région continentale : 1112
- Si vous êtes sur la région insulaire : 1111

## **Santé**

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### **Avant le départ**

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

## **Frais d'hospitalisation et dépenses de santé**

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

A noter que, même avec une assurance rapatriement, indispensable, les évacuations sanitaires peuvent être complexes et difficiles à finaliser.

La plupart des médecins sont basés à Malabo ou Bata. Les hôpitaux publics sont peu nombreux et sous-équipés. Les capacités de prise en charge médicale sont dégradées. Quelques établissements privés prodiguent des soins convenables à Malabo, à Bata et à Oyala.

Sur la partie insulaire, les cliniques La Paz et Guadalupe sont capables de prendre en charge la plupart des urgences (réanimation et scanner).

Sur la partie continentale, il est recommandé de s'orienter vers l'hôpital de l'INSESO à Bata.

## **Recommandations pour la santé**

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

## **Vaccinations**

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

### **Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :**

- **Fièvre jaune** : la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour les voyageurs en provenance de zones d'endémies, à partir de l'âge de 9 mois, et fortement recommandée pour tous les autres voyageurs. La présentation du carnet de vaccinations internationales peut être exigé dans tous les cas ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;

- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique ;
- **Mpox** : en cas d'exposition à risque.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

## Risques sanitaires

### Maladies transmises par les moustiques

#### Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

#### Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

#### Fièvre jaune

Il s'agit d'une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont variables, allant du syndrome pseudo-grippal (fièvre, frissons, douleurs musculaires, maux de tête...) à des formes plus graves (vomissements de sang, jaunisse, convulsions, coma...) qui sont mortelles dans 20 à 60 % des cas. Aucun traitement curatif n'existe à ce jour.

La prévention individuelle repose uniquement sur la vaccination et sur la protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination doit être réalisée dans un centre de vaccination international et de préférence au moins 10 jours avant le départ.

De nombreux pays exigent la vaccination à l'entrée du territoire. Le fait qu'un pays n'exige pas la vaccination contre la fièvre jaune ne signifie pas qu'il n'y a aucun risque de transmission de la maladie.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

#### Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

## **Zika**

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Autres maladies**

### **Choléra**

Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et/ ou ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs sévères (diarrhée liquide abondante, crampes abdominales, vomissements), un état de faiblesse générale et parfois de la fièvre.

La prévention repose sur la vaccination et le respect des règles d'hygiène alimentaire (se laver régulièrement les mains, ne consommer que de l'eau en bouteille, peler les fruits et légumes, manger de la nourriture cuite ; utilisation des installations sanitaires). Les personnes présentant les signes de la maladie doivent consulter un médecin en urgence.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

### **Hépatite A**

L'hépatite A est une maladie virale du foie provoquée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. La prévention repose sur la vaccination et le respect de règles d'hygiène alimentaire.

### **Maladie à virus de Marburg**

La MVM est une fièvre hémorragique due à un virus transmis par la chauve-souris (déjections, salive) ou par contact direct avec les liquides corporels (sang, salive, vomissements...) de personnes infectées, ou indirect par des surfaces ou des objets contaminés. Les symptômes associent une forte fièvre, des maux de tête intenses, des vomissements et diarrhées. La maladie peut être mortelle. Il n'existe ni traitement spécifique ni vaccin. Les mesures de prévention sont essentielles :

- Ne pas consommer ni manipuler de viande de brousse ;
- Se laver les mains fréquemment au savon ou avec les solutions de lavage hydro-alcooliques ;
- Éviter tout contact avec les sécrétions des malades ayant une forte fièvre, des troubles digestifs, ou des hémorragies extériorisées par la bouche, le nez, ou les selles ;
- Éviter les rites funéraires au cours desquels les parents et amis du défunt sont en contact direct avec la dépouille.

**Pour plus d'informations** consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

### **Fièvre typhoïde**

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur.

### **Méningites à méningocoques**

Il s'agit d'une infection très grave voire mortelle due à une famille de bactérie appelé méningocoques, qui atteint les enveloppes du système nerveux. La transmission entre individus se fait par l'intermédiaire de gouttelettes et sécrétions respiratoires, lors d'un contact prolongé. Des épidémies régulières sont observées en Afrique sub-saharienne notamment pendant la saison sèche (de novembre à juin). Les symptômes associent fièvre, maux de tête et du cou intenses, vomissements, léthargie, voire troubles de la conscience et coma. L'apparition de taches rouges sur la peau (purpura) d'extension rapide constitue un signe de gravité imposant une prise en charge médicale immédiate. La prévention repose sur la vaccination contre le méningocoque (sérotypes A, C, Y, W135). Il est recommandé de consulter un médecin ou un centre de vaccinations internationales avant tout voyage.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé.

### **MPOX**

Le mpox (anciennement variole du singe) est une maladie virale qui se transmet par contact rapproché avec une personne infectée via notamment des lésions cutanées, des fluides corporels, des objets contaminés ou encore des gouttelettes respiratoires (postillons). La maladie est caractérisée le plus souvent par l'association de fièvre, de courbatures et d'une éruption cutanée. Des formes graves voire mortelles sont

possibles, notamment chez les enfants, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.

Avant le départ en zone endémique, la vaccination peut être indiquée pour les voyageurs les plus à risques. L'application des mesures de prévention est essentielle : hygiène des mains, évitement de contacts physiques rapprochés avec des personnes infectées ou susceptibles de l'être, absence de contact avec des animaux malades ou des objets potentiellement contaminés. En cas de contact à risque, il est recommandé de consulter un médecin.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France, le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la santé.

### **Poliomyélite**

La poliomyélite est une maladie très contagieuse due à un virus, transmis principalement par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Après une incubation de quelques jours, l'infection est souvent bénigne voire asymptomatique mais dans de rares cas, elle peut entraîner une paralysie aiguë parfois irréversible, notamment des membres inférieurs. La paralysie des muscles respiratoires peut être mortelle. Il n'existe pas de traitement curatif et seulement des soins symptomatiques. La prévention repose sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

Face au risque de poliomyélite constaté en Guinée équatoriale, il est fortement recommandé aux personnes devant se rendre dans le pays de consulter leur médecin pour vérifier leur statut vaccinal et au besoin compléter la vaccination.

### **Rage**

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

### **Tuberculose**

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## Pendant le voyage

### Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

### Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

### Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## Informations utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Transport

#### Infrastructures routières

Les infrastructures routières (routes, autoroutes) sont généralement récentes et en bon état. L'approvisionnement en carburant est satisfaisant dans les villes. Il n'existe pas de service public de transport en commun.

Les accidents de la route sont fréquents. Il convient de faire preuve de la plus grande vigilance, de modérer sa vitesse, d'attacher sa ceinture de sécurité et d'éviter de circuler la nuit en dehors des agglomérations. Un véhicule 4x4 n'est pas indispensable, mais peut être utile lorsque la pluie

est abondante ou lors de déplacements dans des endroits montagneux. L'utilisation d'un deux-roues est déconseillée, en raison des dangers de la circulation et de l'importance des précipitations.

## Permis de conduire

Un permis équato-guinéen ou une autorisation temporaire retirée auprès des autorités locales (Trafico) sont nécessaires pour pouvoir conduire. Les formalités pour immatriculer un véhicule sont lentes et relativement onéreuses (carte grise, contrôle technique, immatriculation...).

## Assurance automobile

L'assurance automobile n'est pas obligatoire, mais vivement recommandée. En cas d'accident, il est conseillé d'appeler la police qui procédera au constat et déterminera les responsabilités. Il convient de prévenir son assurance qui pourra dépêcher sur place un de ses agents. En cas de blessures corporelles ou de décès accidentel, la prudence invite à se rendre au commissariat de police le plus proche et à prévenir rapidement l'ambassade de France.

## Transport aérien

Quatre compagnies aériennes assurent des liaisons hebdomadaires entre Malabo et Paris.

Malgré le renforcement de la sécurité constaté par les récentes missions de validation coordonnées de l'OACI, les compagnies aériennes équato-guinéennes figurent encore sur la « liste noire » européenne, et sont, de ce fait, interdites d'exploitation générale sur le territoire de l'Union européenne.

## Législation locale

Sauf autorisation formelle des autorités, il est conseillé d'éviter de prendre des photos des édifices publics (ports, aéroports, palais présidentiels, casernes, commissariats de police, etc). De même, il est vivement déconseillé de transporter une paire de jumelles, même de dimensions modestes.

## Us et coutumes

Il est recommandé de porter une attention particulière au respect des règles de politesse et d'observer une certaine retenue dans l'expression publique de ses convictions.

## Divers

- **Cartes de crédit et de paiement** : leur usage est théoriquement possible à Malabo dans des banques, à l'aéroport, dans certaines chaînes de magasins et dans des hôtels de standing, qui disposent à présent de terminaux. Toutefois, des difficultés techniques empêchent parfois leur utilisation.
- **Climat** : équatorial avec un degré d'humidité élevé. Saison sèche de novembre à février sur l'ensemble du territoire, avec une deuxième saison sèche en juillet et août sur la partie continentale du pays.

## Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

# Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

## Visa d'affaires

Les conditions ordinaires de délivrance détaillées dans la rubrique « entrée/séjour » s'appliquent aux demandeurs de ce type de visa.

## Réseaux de communication

La Guinée équatoriale dispose de deux sociétés principales de téléphonie mobile (GETESA, MUNI).

En règle générale, l'accès à Internet est encore peu répandu, peu fiable, et très onéreux.

## Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Guinée équatoriale.

## Contacts utiles

### Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, le soutien public au développement international des entreprises.

#### La Guinée équatoriale relève du bureau de Yaoundé :

Adresse : Ambassade de France, 352, rue Joseph Atemengue, quartier Olézoa, Yaoundé

Tél. : +237 222 22 79 70

Télécopie : +237 222 22 79 79

Courriel : yaounde@dgtresor.gouv.fr

Site Internet

## CCEF

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 000 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils apportent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

La Guinée équatoriale compte actuellement deux membres CCEF :

- M. Jean-François Fichter

Directeur général de Bouygues Bâtiment

Tel : + (240) 222 69 08 30

- M. Michael Faulkner

Directeur général de Total GE

Tel : + (240) 222 20 67 83

Site internet

## AFD

L'Agence française de développement (AFD) est l'agence qui **met en œuvre la politique du développement définie par le gouvernement français.**

**La Guinée équatoriale relève de l'agence de Yaoundé :**

Plateau Atémengué - BP 46 - Yaoundé

Tél. : +237 22 22 00 15 / +237 22 22 23 34

Télécopie : +237 22 23 57 07

Courriel : [afdyounde@afd.fr](mailto:afdyounde@afd.fr)

Site Internet

## Union économique et monétaire ouest-africaine, UEMOA

Union économique et monétaire ouest-africaine, UEMOA

La Guinée équatoriale est membre de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

Site internet

Cette organisation propose un guide des affaires en Guinée équatoriale.

## BAD

La Guinée équatoriale est membre de la **Banque africaine de développement (BAD).**

Site Internet

La page de la Guinée équatoriale

## FMI

La Guinée équatoriale et le FMI

# Contacts utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

**Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.**

## Police secours/Sûreté nationale

Le ministère de la Sécurité nationale a mis en place, **à Malabo uniquement**, deux nouveaux numéros d'appel d'urgence. Il s'agit du **666 30 30 30** et **666 40 40 40**, qui permettent de signaler tout problème de sécurité (vol, violence, personne suspecte, etc...).

L'un ou l'autre permet d'être en contact avec le service de la sécurité publique de Malabo, qui garantit un délai d'intervention inférieur à 5 minutes grâce à des équipes pré positionnées 24/24 sur le terrain.

- **Police secours** (hors Malabo) : 113
- **Pompiers** : 115
- **Numéros utiles** :
  - **Pharmacie moderne de Malabo** (Avenida de la Libertad) : +240 333 098 278
  - **Clinique Virgen de Guadalupe** (Calle rey Malabo) : +240 333 096 956
  - **Hôpital « La Paz »** (Sipopo) : +240 556 666 160

## Annuaire des représentations équatoguinéennes en France

[Voir la liste](#)

### Ambassade de France en Guinée équatoriale

Publié le : 11 juin 2025

## Coordonnées

Carretera del Aeropuerto

Malabo

Guinée équatoriale

3.7533982010627, 8.7711348232774

+240 333 09 20 05

+240 333 09 24 60

Tel (secondaire)

+240 222 27 77 77

Numéro d'urgence

## Liens utiles

[Ambassade de France en Guinée équatoriale](#)

X 

Courriel : cad.malabo-amba@diplomatie.gouv.fr

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

**Section consulaire de l'Ambassade de France à Malabo**

Publié le : 04 juin 2025 Mis à jour le : 06 juin 2025

## Coordonnées

Carretera del Aeropuerto

BP 326

Malabo

Guinée équatoriale

3.753237, 8.771289

+33 533 520 088

## Liens utiles

[Ambassade de France en Guinée équatoriale](#)

X 

Courriel : admin-francais.malabo-amba@diplomatie.gouv.fr

Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes)

WebRTC

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.